

2<sup>e</sup> édition

# BUDGET PARTICIPATIF

Je décide pour mon Département !

UN BUDGET DE  
1 MILLION D'€

Pour des projets  
de **développement durable**  
répartis sur toute la Charente

QUI PEUT  
PARTICIPER ?

Tous les Charentais  
(voir règlement)

NOUVEAUTÉ  
LE PROJET  
JEUNES

COMMENT ?

Par bulletin de vote  
dans les urnes mises à votre disposition :  
dans les mairies, sur les marchés...  
Sur le site internet dédié :  
[budgetparticipatif16.lacharente.fr](http://budgetparticipatif16.lacharente.fr)

DU 29 MARS AU 3 MAI

#1  
DÉPÔT

Je propose une idée  
- par bulletin déposé dans les urnes  
à disposition : dans les mairies, sur les marchés  
- sur le site :  
[budgetparticipatif16.lacharente.fr](http://budgetparticipatif16.lacharente.fr)

AVRIL / AOÛT

#2  
ÉTUDE

Le Département étudie mon idée  
et m'accompagne pour la transformer  
en projet

DU 20 SEPT. AU 18 OCT.

#3  
VOTE

Les Charentais votent  
pour les projets sélectionnés

À PARTIR DE DÉC. 2021

#4  
ACTION

Le Département réalise  
les projets lauréats